

# Développement rural et renforcement de la société civile

## Situation

Le Brésil est un pays d'envergure continentale avec des écosystèmes exceptionnels, comme l'Amazonie et la savane arborée et arbustive du Cerrado. Mais la biodiversité et la pluralité culturelle du pays sont de plus en plus menacées par l'expansion des plantations de soja, de canne à sucre et d'eucalyptus sur des superficies importantes, ainsi que par l'élevage bovin extensif. Parallèlement aux dégradations environnementales liées au déboisement, les problèmes sociaux se sont considérablement aggravés, notamment en raison de conflits internes et de l'expulsion des paysans. De gros propriétaires fonciers et des sociétés nationales ou multinationales chassent les familles qui exploitent leurs terres depuis plusieurs générations sans toutefois disposer de titres de propriété.

Le Brésil présente d'importants déséquilibres sociaux et économiques. D'après les statistiques officielles du gouvernement, un tiers des 199 millions d'habitants vit en dessous du seuil de pauvreté. Le fossé entre riches et pauvres est notamment lié aux disparités régionales et à la discrimination que subissent d'importantes franges de la population. Dans les campagnes, 60% des paysans vivent dans la misère. En règle générale, les Afro-Brésiens et les indigènes pâtissent d'un déficit de scolarisation, de conditions de vie et d'habitat plus défavorables et de revenus plus faibles que le reste de la population. La répartition inéquitable des terres est l'une des premières causes de la faim et de la misère. Durant les années passées, la concentration des terres s'est accélérée : 4,8 millions de familles brésiliennes n'ont aucune terre, tandis que 4000 gros propriétaires détiennent plus de 85 millions d'hectares. Au cours des dix dernières années, plus d'un million de petites exploitations agricoles ont été contraintes de cesser leur activité.

Même si les populations les plus déshéritées ont vu leur niveau de vie s'améliorer



## BRÉSIL

Priorité EPER : Développement des communautés rurales



**207'847'530**

Population (2015)

**8'515'770**

Superficie km<sup>2</sup>



avec la politique sociale des gouvernements de Lula da Silva et Dilma Rousseff, les origines structurelles de la misère n'ont pas été résolues. Le déploiement de la réforme agraire est pratiquement stoppé.

L'EPER intervient au Brésil depuis les années 80. Après l'abolition de la dictature, l'œuvre d'entraide a répondu à l'appel des Eglises du Brésil pour mettre en place « l'option préférentielle pour les pauvres », une pratique inspirée de la théologie de la libération. Dès le début, l'EPER a centré son action sur le développement rural, c'est-à-dire l'accès à la terre et à l'eau, la sécurité alimentaire, le développement des organisations paysannes de base et la prévention de la violence à travers l'éducation informelle, dans le cadre d'un travail auprès des enfants et des jeunes.

### **Objectifs, thèmes principaux, activités**

---

Le programme pays de l'EPER est axé sur la région de savane du Cerrado, au centre du pays, et sur celle du Mato Grosso do Sul. Le soutien des communautés rurales et le développement d'une société civile forte figurent au rang des priorités.

D'une façon plus générale, le programme vise à améliorer la situation alimentaire et les revenus des communautés rurales et à renforcer les organisations paysannes, avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes.

Ce programme pays inclut les activités suivantes :

- accès aux ressources naturelles : soutien de la lutte sans violence pour une répartition plus équitable de la terre, engagement pour l'accès à l'eau et aux moyens de production, protection des droits culturels et territoriaux des communautés traditionnelles
- agriculture écologique : formation des petits paysans aux pratiques d'une agriculture durable (préservation des sols et de l'eau, production de semences traditionnelles, culture biologique de légumes et de céréales, agroforesterie). Collaboration avec des instituts de recherche agricole et des universités
- développement de chaînes de valeur ajoutée : production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires (comme les fruits indigènes, les plantes médicinales et le miel), artisanat, mise en place d'unités de production et de distribution, création de structures de commerce équitable
- consolidation de la société civile : formation continue de jeunes gens, femmes et hommes, pour leur donner les moyens de devenir des leaders sociaux, conseils institutionnels, renforcement des organisations sociales comme le mouvement des « sans-terre », développement de réseaux aux échelles locale et nationale
- lobbying et défense des droits : défense des droits économiques, sociaux, culturels et civils. Exercice d'une influence politique en vue d'engager une modification structurelle du pouvoir et de la propriété.

### **Bénéficiaires**

---

Les bénéficiaires sont des minorités ethniques, des associations de femmes, des paysans sans terres, des organisations traditionnelles de petits paysans et des jeunes. Environ 50 000 personnes sont ainsi directement soutenues chaque année.

### **Partenariat, réseau, alliances, affiliations**

---

Les partenaires sont des organisations citoyennes locales, comme le mouvement



des « sans-terre », et des ONG ecclésiales et sociales. L'EPER favorise l'intégration des organisations citoyennes, que ce soit à l'échelle locale ou au sein de réseaux nationaux plus importants, de façon à prévenir l'isolement de ces organisations, qui accèdent ainsi à d'importantes tribunes et ont voix au chapitre pour l'élaboration des politiques régionale et nationale dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. L'EPER œuvre aussi au sein du réseau des membres européens d'ACT, dont l'action cible des problématiques ciblées, en lien avec la mondialisation.

### **Représentation locale**

---

Au Brésil, l'EPER collabore avec dix partenaires. L'œuvre d'entraide dispose d'un bureau de coordination qui lui permet de superviser les projets sur place et d'apporter des conseils techniques et méthodologiques aux organisations partenaires.

### **Thématiques et principes de travail**

---

L'EPER et ses partenaires travaillent selon une approche fondée sur les droits humains : le Brésil a signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. A l'échelle internationale, le droit à l'alimentation trouve son fondement juridique dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, de 1948, et dans le Pacte international de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Sur le plan national, ce droit est explicitement inscrit dans la Constitution brésilienne et implicitement intégré aux divers codes et décrets législatifs. L'EPER et ses partenaires aident la population à faire valoir ces droits.

**Pays :** Brésil

**Budget 2018**

CHF 1 401 800.–

**N° de projet EPER :** 381.200

**Chargée de programmes**

Sandra Wicki

### **Contact**

EPER (Entraide Protestante Suisse)  
Département Communication  
Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Tél. +41 21 613 40 70  
Fax +41 21 617 26 26  
info@eper.ch  
www.eper.ch  
Dons : CCP 10-1390-5